

PARCOURS VAE TRONC COMMUN



En individuel
Présentiel ou Distanciel

Ouvrez la porte de votre diplôme en 6 à 12 mois, sans reprendre vos études !

Vous avez de l'expérience ? Vous méritez la reconnaissance officielle qui va avec. Avec la **VAE** transformez vos années de terrain en diplôme, titre ou certification de niveau 3 à 8, **sans passer par la case formation longue !**

LES OBJECTIFS DE LA VAE

- Valoriser** votre expérience professionnelle par l'obtention d'une certification (diplôme, titre ou certificat).
- Analyser** vos activités pour identifier les compétences en lien avec le référentiel visé.
- Maîtriser** la méthodologie de rédaction du dossier de validation.
- Structurer** un argumentaire solide et apporter les preuves de votre expertise.
- Préparer** l'entretien oral devant le jury à travers des simulations intensives.

RESULTATS ATTENDUS

- Certification** : Validation totale ou partielle du diplôme visé par le jury.
- Dossier de preuve** : Réalisation d'un dossier de validation structuré et professionnel.
- Évolution professionnelle** : Accès à des postes de niveau supérieur ou mise en conformité avec les exigences de certains métiers réglementés.
- Confiance** : Renforcement de la légitimité et de la posture d'expert dans son domaine.





LE PROGRAMME DE FORMATION

Étape 1 – Identifier mon diplôme et préparer ma recevabilité (2h)

1. **Objectif :** Valider la faisabilité de votre projet.
2. **Contenu :** Analyse de vos missions, choix de la certification la plus pertinente et constitution du dossier administratif (**Livret 1**).
3. **Résultat :** L'obtention de la décision de recevabilité par l'organisme certificateur, vous autorisant officiellement à poursuivre la démarche.

Étape 2 – Initier l'écriture du dossier de validation (2h)

1. **Objectif :** S'approprier les attentes du jury et structurer sa pensée.
2. **Contenu :** Analyse approfondie du référentiel du diplôme visé, sélection des expériences les plus représentatives et définition du plan de votre dossier de validation (**Livret 2**).

Étape 3 - Rédaction du dossier de validation (10h)

1. **Objectif :** Apporter la preuve écrite de vos compétences professionnelles.
2. **Contenu :** Ateliers d'écriture, description détaillée des situations de travail, analyse de votre pratique et mise en lien directe avec les compétences exigées par le diplôme.
3. **Soutien :** Un accompagnement méthodologique pour vous aider à expliciter vos savoir-faire de manière fluide et structurée.

Étape 4 - Finalisation du dossier de validation (1h)

1. **Objectif :** Garantir la cohérence et la qualité globale de votre écrit.
2. **Contenu :** Relecture finale, vérification de la conformité des preuves (annexes), mise en page et dépôt officiel du dossier auprès du certificateur.
3. **L'enjeu :** S'assurer que chaque bloc de compétences est suffisamment documenté pour convaincre.

Étape 5 - Préparation de l'entretien jury (3h)

1. **Objectif :** Apprendre à valoriser son parcours à l'oral et lever les éventuels doutes du jury.
2. **Contenu :** Coaching de présentation (le "pitch"), simulation d'entretien, préparation aux questions techniques et gestion du stress.
3. **Résultat :** Vous arrivez serein et préparé devant le jury pour défendre votre dossier.

Document : TCVAE	Cinetik-Rh	Fait par : MM
Version : 01	Date de version : janvier25	Date de MAJ : janvier26

MODALITES PEDAGOGIQUES



Accompagnement personnalisé en 5 étapes :

- Étape 1 : Présentation de la Partie 2 : dossier de présentation de l'expérience
- Étape 2 : Entretien de « retour sur parcours » et « lieux de mémoire », mise en perspective de l'expérience du candidat avec le référentiel, travail de mémoire du candidat par lieux ou par thématiques et choix des pratiques qui seront reprises dans le dossier.
- Étape 3 : Entretien d'analyse descriptive d'une pratique et prise de parole chronologique qui raconte une pratique vécue en la contextualisant.
- Étape 4 : Formalisation écrite des descriptions et analyses, mise à l'écrit par le candidat de ce qui a été formulé et relecture par une tierce personne.
- Étape 5 : Informations sur l'entretien avec le jury.

Après avoir terminé le dossier, il faut l'envoyer au minimum deux mois avant la date du jury en trois exemplaires. Suivant les diplômes, 1 ou 2 jurys sont organisés par an.

*En fin de formation, attribution d'une attestation de fin de formation.
Évaluation du dossier par le Jury avec trois issues possible :*

Validation totale – Validation partiel – Non-validation

Les + de cette formation :

- Un cadre confidentiel et sécurisant,
- Apports méthodologiques,
- Des experts de la VAE

Public et prérequis :

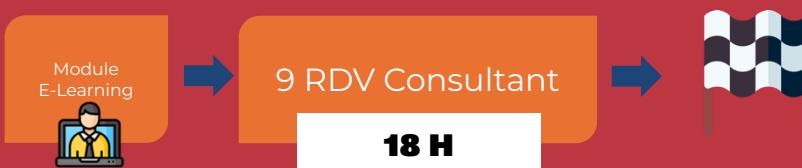
Toute personne, quel que soit son statut, qui possède une expérience professionnelle en lien directe avec la certification choisie.

Modalités préparatoires : Un questionnaire vous sera adressé avant la première séance pour le recueil de vos attentes spécifiques.

Suivi des résultats : Questionnaire de satisfaction en fin de formation, livret preuve, entretien Post-Jury pour évaluer la suite

Durée et rythme :

- **18 heures**
- **9 séances de 2 heures**
- **Parcours VAE = 6 à 8 mois en moyenne**



Document : TCVAE	Cinetik-Rh	Fait par : MM
Version : 01	Date de version : janvier25	Date de MAJ : janvier26

Tarif :

- 2000 € HT (2400 TTC)

Processus d'inscription pour une action de formation

1. Faire une demande de contact via le site Cinetik,
2. Nous vous recontactons sous 24 heures,
3. Nous évaluons ensemble, lors d'un RDV de positionnement la faisabilité de votre demande,
4. Si validation, proposition d'un devis selon les modalités financières indiquées sur votre fiche de positionnement,
5. Si acceptation du devis, finalisation des modalités de contractualisation,
6. Envoi des documents de début d'action 7 jours avant le début de la formation

Durée estimée entre la demande et le début de la formation : Entre 15 et 20 jours en fonction des financements demandés.



Les situations de handicap peuvent être signalées lors de la demande d'inscription sur la fiche de candidature.

En cas de mention, le référent handicap prend contact avec le candidat pour étudier les possibilités d'aménagement.

Informations complémentaires

Vous souhaitez étudiez les modalités de financement de votre projet ?
Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter !



Cinetik-Rh

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 5 000 €
Siret : 939344644
63000 CLERMONT-FERRAND

939 344 644 R.C.S. de CLERMONT-FERRAND

mail@cinetik-rh.fr – 0769029737

<https://www.cinetik-rh.fr>

APE : 8559A Formation continue d'adultes

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84630621163 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

IBAN : FR76 1679 8000 0100 0171 9469 651

BIC : TRZOFR21XXX

RC Pro : AIG EUROPE SA, Succursale pour la France, TOUR CBX – 1 Passerelle des Reflets, 92400 COURBEVOIE #RA0002309

Condition générale de vente disponible sur le site cinetik-rh.fr – Certificat Qualiopi 653911-1

Document : TCVAE	Cinetik-Rh	Fait par : MM
Version : 01	Date de version : janvier25	Date de MAJ : janvier26